

Conseil européen extraordinaire des 30 et 31 mai : embargo sur les importations de pétrole russe

Publié le 6 juin 2022

Les chefs de gouvernement et d'Etat, réunis à Bruxelles les 30 et 31 mai, sont parvenus à un compromis pour préparer un 6e paquet de sanctions à l'encontre du régime russe, dont un embargo sur le pétrole transporté par voie maritime.

Pour contourner le veto hongrois, il a été décidé de distinguer le pétrole russe acheminé par voie maritime (deux tiers des importations de l'UE) qui sera interdit d'ici six mois, et le pétrole livré par oléoduc.

Le Président de l'Union Africaine, Macky Sall, a pris part aux échanges autour des conséquences de la guerre pour la sécurité alimentaire. La question de l'adhésion de l'Ukraine, de la Moldavie et de la Géorgie sera quant à lui à [l'ordre du jour](#) du Conseil des 23 et 24 juin.

[>> Consulter les conclusions du Conseil européen extraordinaire des 30 et 31 mai](#)

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)